

Tarification Service Enfance Jeunesse

Tarifs des usagers domiciliés sur la commune :

Activité	Prestation	Tarifs en €
Pause méridienne (repas + périscolaire du midi)	Repas enfant avec réservation avant la veille ouvré, 9h	3,90
	Repas réservé tardivement (après la veille ouvrée à 9h jusqu'à 16h30)	5
	Repas réservé très tardivement (après la veille ouvrée à 16h30 jusqu'au jour même, 11h00)	6,50
	Repas non réservé (ou réservé après 11h, le jour même)	12
	Enfant apportant son panier repas (PAI)	2
	Périscolaire durant la pause méridienne	Gratuit

La veille		Jour j	
Avec réservation	Réservation tardive	Réservation très tardive	Sans réservation
9h	16h30	11h	
3.90€	5€	6.50€	12.00€

Activité	prestation	quotient familial minimum	quotient familial maximum	Taux d'effort (% du QF)	tarif minimum en €	tarif maximum en €
Périscolaire	Par ½ heure entamée	450	700	0.1	0.45	0.7
	Pénalité pour non réservation					1.00
Accompagnement à la scolarité	par séance					1.00
Mercredi et extrascolaire	½ journée sans repas	348	716	0.86	3	6.16
	½ journée avec repas	310	716	1.29	4	9.24
	Journée sans repas	310	716	1.29	4	9.24
	Journée avec repas	290	716	1.72	5	12.31
Séjours avec hébergement	2 jours/ 1 nuit	500	1000	4.1	20.5	41
	3 jours/ 2 nuit	500	1000	8.2	41	82
	4 jours/ 3 nuit	500	1000	12.21	61.05	122.1
	5 jours/ 4 nuit	500	1000	16.41	82.05	164.1
	« été jeunes » par jour	500	1000	2	10	20
	Séjour « ASSE »					40
Toutes activités	Pénalité de retard de la famille				5 € par ¼ d'heure entamé	

Exemple de calcul d'une ½ heure de périscolaire

Avec un quotient familial de 400€	le quotient familial se situe en dessous du minimum (500). C'est le tarif minimum qui s'applique	soit 0,45€
Avec un quotient familial de 1200 €	le quotient familial se situe en dessus du maximum (700). C'est le tarif maximum qui s'applique	soit 0,70€
Avec un quotient familial de 600 €	le quotient familial se situe entre le minimum et le maximum, on le multiplie donc par le taux d'effort	soit 600 x 0.1% = 0,60€

Tarifs des usagers domiciliés hors commune* :

Activité	Prestation	Tarifs en €
Pause méridienne (repas + périscolaire du midi)	Repas enfant avec réservation avant la veille ouvré, 9h	4.40
	Repas réservé tardivement (après la veille ouvrée à 9h jusqu'à 16h30)	5.5
	Repas réservé très tardivement (après la veille ouvrée à 16h30 jusqu'au jour même, 11h00)	7,15
	Repas non réservé (ou réservé après 11h, le jour même)	13
	Enfant apportant son panier repas (PAI)	2.2
	Périscolaire durant la pause méridienne	Gratuit

La veille			Jour j	
Avec réservation	Réservation tardive	Réservation très tardive	Sans réservation	
9h	16h30	11h		
4,40€	5,5€	7,15€	13.00€	

Activité	prestation	quotient familial minimum	quotient familial maximum	Taux d'effort (% du QF)	tarif minimum en €	tarif maximum en €
Périscolaire	Par ½ heure entamée	450	700	0.11	0.5	0.77
	Pénalité pour non réservation					1.00
Accompagnement à la scolarité	par séance					1.50
Mercredi et extrascolaire	½ journée sans repas	310	780	0.86	3	6.77
	½ journée avec repas	310	780	1.29	4	10.17
	Journée sans repas	310	780	1.29	4	10.17
	Journée avec repas	290	780	1.72	5	13.57
Séjours avec hébergement	2 jours/ 1 nuit	500	1000	4.51	22.55	45.14
	3 jours/ 2 nuit	500	1000	9	44.44	90.19
	4 jours/ 3 nuit	500	1000	13.33	67.67	135.14
	5 jours/ 4 nuit	500	1000	18	90.21	180.28
	« été jeunes » par jour	500	909	2.2	11	20
	Séjour « ASSE »					40
Toutes activités	Pénalité de retard de la famille				5 € par ¼ d'heure entamé	

* Les élèves scolarisés dans le dispositif ULIS bénéficient du tarif « commune » quel que soit leur domiciliation